



LA VEUVE COQUETTE, NOUVELLE ENTRÉE,

Substituée le 12. Mars 1705, à celle de la Veuve, des Fêtes de Thalie.

Le Théâtre représente un Hameau.

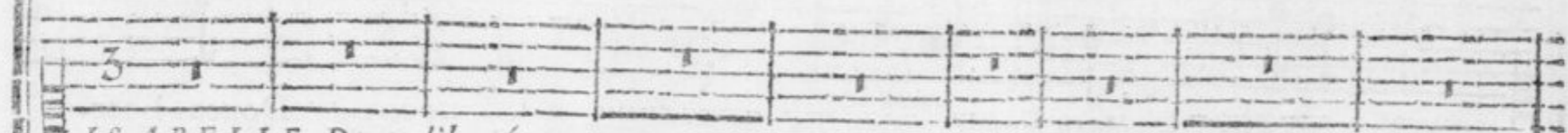
SCENE PREMIERE.

AIR.

ISABELLE.



FLUTE ALLEMANDE.



ISABELLE. *Douce liberté.*



BASSE-CONTINUE.

Vm. 2 250 (4m)

LA VEUVE COQUETTE;

A musical staff in treble clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

A musical staff in bass clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

Douce liber- té du veu- vage,

A musical staff in bass clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

REPRISE.

A musical staff in treble clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

A musical staff in bass clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

Non , je ne vous perdray jamais.

Douce liber-

A musical staff in bass clef containing a series of notes and rests, including a dotted quarter note, an eighth note, and a quarter note.

S C E N E I.

té du veu- vage, Non, je ne vous perdray jamais, Je connois trop vôtre avan- tage,

Pour renoncer à vos attraits. Je connois trop vôtre avan- tage, Pour renoncer à vos at-

LA VEUVE COQUETTE,



traits.

Mille Amants viennent rendre hommage A l'é-



clat de nos yeux, au pouvoir de nos traits: Mon cœur avec plaisir écoute leur lan-



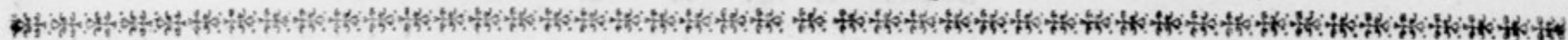


gage, Et n'en goûte pas moins une profonde paix. Douce liberté du veu-



vage, Non je ne vous perdray ja- mais.

à la Reprise page 2. jusqu'au mot F I N.



SCENE II.

ISABELLE, DORIS.

DORIS.



Vous jouïſſez d'un ſort tran- quille; Dès que la Parque eût mis vôte Epoux au tom-



BASSE-CONTINUE.



beau, Près de ce pai-fible Ha-meau, Vous prîtes pour pleurer, le plus riant azi- le; Et bien-



tôt les Amours les Jeux & les Plai- firs, Chafferent loin de vous les pleurs & les fou-



S C E N E I I.

ISABELLE. A I R.

pirs: Et bien-
pirs : L'Amour auprès de moy rassemble Une foule d'adora-

teurs : L'A-
teurs : Et je trouve mille douceurs A les amuser tous ensem-

ble, Et je trouve mille douceurs A les amuser tous ensem. ble: Et je... ble:

LA VEUVE COQUETTE;

DORIS.

Tous vos amants se plaignent de leur sort: L'un près de vous répand des larmes,

ISABELLE.

L'autre à vos yeux veut se donner la mort. Quel doux tri-omphe pour vos char-mes.

DORIS.

Chrisogon soupi-re pour vous, Favory de Plutus, sa richesse est immen-se; Vous voi-

S C E N E I I.

ez tous les jours Leandre à vos genoux, Favory du Dieu Mars il en a l'appa-

ran- ce. Qui de ces deux Amants aura la preferen- ce? Mais, ils s'avancent dans ces

ISABELLE.

lieux L'amour & la colere éclatent dans leurs yeux. Sous ce feuillage épais, Doris, je me re-

LA VEUVE COQUETTE,

DORIS.

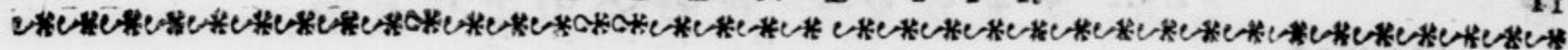
tire, De deux amants ja- lous, j'y verray l'embarras, J'entédray leurs discours. V Ous n'en fe-

ISABELLE.

rez que rire. ET pourquoy n'en rirois- je pas? Et pourquoy n'en rirois- je pas? Et pour-

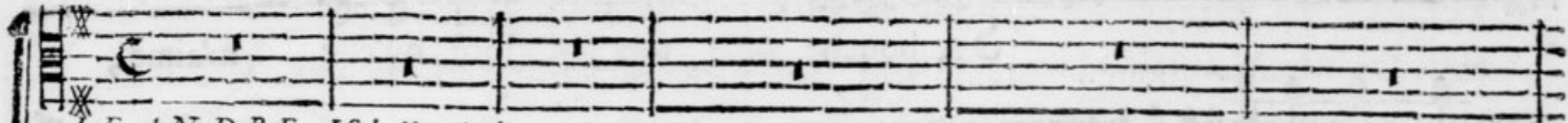
quoy n'en rirois- je pas?

S C E N E I I I.



S C E N E I I I.

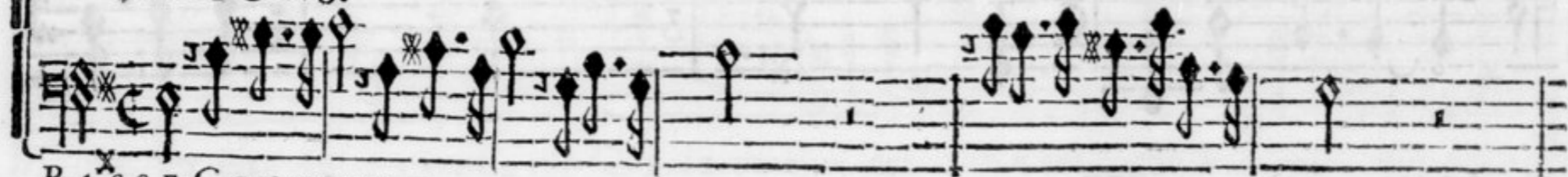
LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.



LEANDRE. Isabelle m'adore, &c.



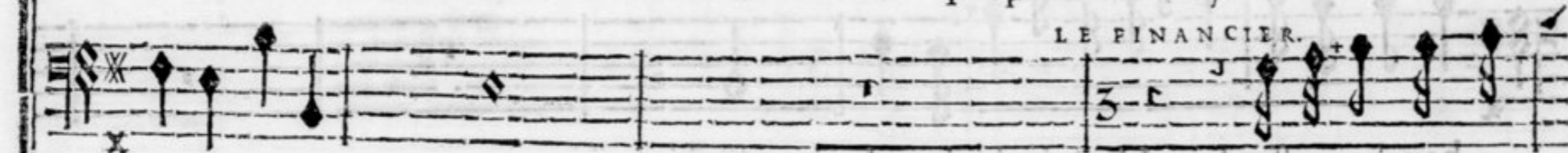
BASSONS.



BASSE-CONTINUE.



Isabelle m'a-dore & ne vit que pour moy.



LE FINANCIER.



Isabelle, à moy

LA VEUVE COQUETTE,

LEANDRE.

SA bouche mille fois, M'a juré qu'elle m'aime,
 seul doit engager sa foy. Sa

DORIS. AIR.

Les Belles trompent sou-
 bouche mille fois, Me l'a juré de mê- me.

vent, Leurs pro- messes sont frivo- les: les: Et c'est comp-

ter sur le vent, Que de comp- ter sur leurs paro- les:

Et c'est compter sur le vent, Que de comp- ter sur leurs paro- les. C'est cōp-

L A V E U V E C O Q U E T T E ,

ter sur le vent Que de compter sur leurs paroles.

This musical score consists of two staves. The top staff is a vocal line with lyrics underneath. The bottom staff is a piano accompaniment. The music is in a common time signature and features various note values including quarter, eighth, and sixteenth notes, as well as rests and accidentals.

AIR.

L E F I N A N C I E R .

VIOLONS.

VIOLONS.

This section contains three staves of music for violins. The first two staves are labeled 'VIOLONS.' and the third is also labeled 'VIOLONS.' at the bottom. The music is in a common time signature and consists of a single melodic line for each instrument.

Pour plaire j'ay mille vertus, Jamais mon cœur ne trouva de cruel- les : les :

On est feur d'être ai- mé des belles. Quand on est aimé de Plutus, quand on est ai-

mé de Plutus. On est feur d'être aimé, On est feur, on est feur d'être aimé des Belles,

Quand on est aimé de Plutus, Quand on est aimé de Plutus. On est... tus.

LEANDRE. AIR.

DE la beauté la plus aimable, Je sçais attirer les regards: regards: A
tous les favoris de Mars, L'Amour fût toujours favorable. A tous les favoris de

[DORIS.]

Mars, L'Amour fût toujours favorable. A- ble. Cessez, Cessez de dispu-

A L'OFFICIER. Lentement.

ter Tous deux vous avez l'art de charmer une Belle; Votre tendresse a dequoy nous flat-

En montrant le FINANCIER.

LE FINANCIER.

ter, Mais la sienne est solide, on peut compter sur elle. Mais en-

LEANDRE.

fin qui de nous doit être le vainqueur? Doris, vous apprendra que je regne en son

DORIS.

cœur. Faites expliquer Isabelle? Elle vient... je la vois, vous l'apprendrez mieux

del- le.

SCENE IV.

ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.

ISABELLE.

LEANDRE.



L'Un & l'autre en ces lieux, quel sujet vous ap- pelle ? JE me flattois que l'hy-

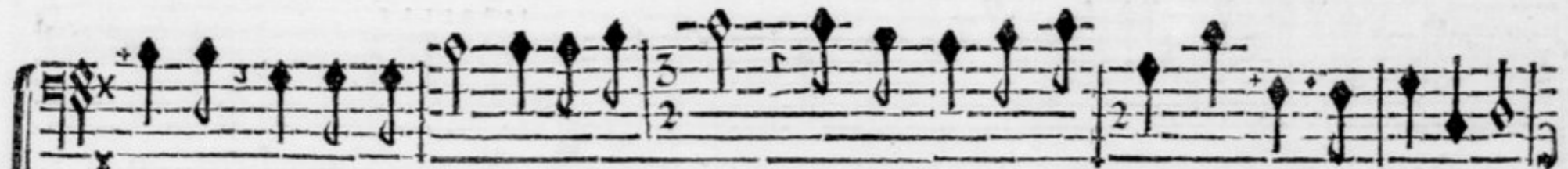
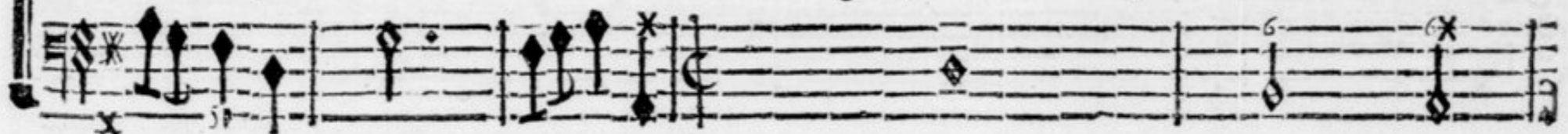


BASSE-CONTINUE.

LE FINANCIER.



men le plus doux M'uniroit avec vous. J'Ay seul droit de prétendre à ce comble de



gloire, Et j'aurois tort d'être ja- loux, Des amants tels que nous font sûrs de la victoi-



LA VEUVE COQUETTE

LEANDRE. LE FINANCIER.

re. **P**rononcez qui de nous doit voir combler ses vœux. **Q**uoy, votre cœur encor ba-

LEANDRE. LE FINANCIER.

lance entre nous deux? **Q**ue vois je, ô Ciel! vous semblez incertaine? **C**E

ISABELLE.

choix, si vous m'aimiez, vous feroit moins de peine. **A** Bannir l'un de vous j'aurois

trop de re- gret, Doris qui connoit mon se- cret, Un autre fois poura vous en instrui-

DORIS. LEANDRE.

re. Doris veut vous laisser le plaisir de le di- re. Tous ces détours sont super-

LE FINANCIER.

Tous ces détours sont super-

ISABELLE.

flus, Choisissez un Epoux, Choisissez un Epoux, Et ne differez plus. Tant d'empresse-

flus, Choisissez un E- poux Et ne differez plus, & ne differez plus.

LA VEUVE COQUETTE;

ment me dé- sole. Veuve à peine depuis deux ans, Croyez-vous qu'en si peu de temps Un

LE FINANCIER.

cœur affli- gé se conso- le. Pour chasser loin de vous la tristesse en ce jour,

J'ay raffem- blé des Bergers d'alen- tour, J'ay pris soin d'embellir leur fête, Ils

vont former pour vous les plus aimables jeux: Rien ne coûte pour la conquête D'un Ob-

jet qui fait tous nos vœux. VIOLONS.

LEANDRE.

Sur nôtre hymen enfin que vôtre cœur pro-

LA VEUVE COQUETTE;

ISABELLE.

nonce. Après les jeux, vous sçavez ma réponse.

SCENE V.

FESTE DE VILLAGE, *comme elle est imprimée dans le Ballet Page 155.*

Gay.

MARCHÉ
DES BERGERS.

VIOLONS.

SCENE VI.

ISABELLE, LEANDRE, LE FINANCIER, DORIS.

LE FINANCIER.

Ces jeux en ma faveur ont dû toucher vôtre ame, Imittez ces Bergers & que leur

BASSE-CONTINUE,

ACTE V. SCENE VI.

ISABELLE,

tendre flâme Vous fasse déci- der sur l'objet de vos vœux. **P** Ensez-vous que mon

LEANDRE.

cœur balance entre vous deux? **P** Rononcez si l'Hymen joindra mon fort au vôtre? Est-ce à

LE FINANCIER.

P Rononcez si l'Hymen joindra mon fort au vôtre? B-C.

ISABELLE.

moy qu'il promet les plaisirs les plus doux, les plaisirs les plus doux? **J** E pourrais plus long-

Est-ce à moy qu'il promet les plaisirs, les plaisirs les plus doux? B-C. D

LA VEUVE COQUETTE,

non temps vous tromper l'un & l'autre; Mais l'hymen n'est point fait ny pour moy, ny pour

LEANDRE; AIR.

vous. Avec quelque Ob-

P R E' L U D E.

jet plus aimable, Je vais me consoler d'avoir perdu mes soins: A- soins: On n'en est pas

plus misé- rable. Pour une Maîtresse de moins. On n'en est pas plus misé- rable,

Pour une Maîtresse de moins, On n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maîtresse de

LE FINANCIER.

ON n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maî- tresse de

moins. On n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maîtresse de moins. On n'en est pas... moins.

moins. On n'en est pas plus misé- rable, Pour une Maî- tresse de moins. On n'en est pas... moins.

On reprend pour entr' Acte les deux Rigaudons des MATELOTS, Page 126. du Ballet.

F I N.

T A B L E

Des Airs à Chanter de cette Entrée.

A Vec quelque Objet plus aimable.	Page 26
Chrisogon soupire pour vous RECIT.	8
De la beauté la plus aimable.	16
Douce liberté du veuvage, avec Accompagnement de Flûte Allemande.	2
L'Amour auprès de moy rassemble.	7
Les Belles trompent souvent.	12
Pour plaire, j'ay mille vertus. BASSE, avec Accompagnement.	14
Vous jouissez d'un fort tranquille. RECIT.	6

Attribution de la Charge de Seul Imprimeur du Roy pour la Musique.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Fontainebleau le cinquième jour du mois d'Octobre, l'An de Grace 1695. Signées LOUIS; Et sur le replis, par le Roy, PHELYPEAUX; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Confirmées par Lettres de Surannation, données à Marly le vingt-huitième jour de May 1715. Signées comme dessus: Toutes lesdites Lettres vérifiées & Registrées en Parlement le 7. Juin 1715. Il est permis (à Jean-Baptiste-Christophe Ballard, Seul Imprimeur du Roy pour la Musique, & Noteur de la Chapelle de Sa Majesté,) d'Imprimer, faire Imprimer, Vendre & Distribuer toute sorte de Musique, tant Vocale, qu'Instrumentale, de quelque Auteur ou Auteurs que ce soit, avec tres-expreses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Tailleurs & Fondateurs de Caracteres, & autres personnes généralement quelconques, de Tailler, Fondre, ni contrefaire les Notes, Caracteres, Lettres grises, & autres choses inventées par ledit Ballard; ni d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, nonobstant toutes Lettres à ce contraires, sans le congé & permission dudit Ballard; A peine de confiscation des Livres ou Exemplaires, Notes, Caracteres & autres Instruments servant au fait de ladite Impression de Musique, & de six mille livres d'Amende; Ainsi qu'il est plus amplement déclaré esdites Lettres: Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimez, foy soit ajoutée comme à l'Original.



La Veuve coquette,
nouvelle entrée
substituée à celle de la
Veuve du Ballet des
Festes de Thalie...
représentée pour la [...]

Mouret / Jean-Joseph / 1682-1738 / 0220. La Veuve coquette, nouvelle entrée substituée à celle de la Veuve du Ballet des Festes de Thalie... représentée pour la 1re fois par l'Académie royale de musique le mardy douzième jour de mars 1715. 1715.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.